

EXPERTS – TRUCS ET ASTUCES

SOMMAIRE

1 - COMMENT TROUVER MON IDENTIFIANT

2 - COMMENT OBTENIR MON MOT DE PASSE

3 - COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2016

4 - LA COTISATION 2016 N'APPARAÎT PAS SUR LE RECU

5 - L'ASSURANCE

6 - JE NE REÇOIS PAS LES MESSAGES DE CAABLE

7 - COMMENT COMPLÉTER LES RUBRIQUES DE MA FICHE

1 - COMMENT TROUVER MON IDENTIFIANT

L'identifiant correspond à l'adresse **mail**. Pour connaître l'adresse mail il suffit de consulter sa fiche sans s'identifier.

2 - COMMENT OBTENIR MON MOT DE PASSE

Après avoir saisi votre identifiant cliquer en dessous sur « ...**mot de passe perdu** ... »

Dans la nouvelle fenêtre indiquez votre adresse mail.

Vous recevrez instantanément un message avec un lien qui vous permet d'indiquer votre nouveau mot de passe.

Il ne vous reste plus qu'à revenir vous connecter normalement

3 - COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2016

Le dossier devait être remis avant le 31/12/2016

N'appellez pas la Cour administrative d'appel mais utilisez la fonction « **nous contacter » en cliquant sur l'enveloppe en haut à droite.**

La démarche est la suivante :

1 - Le formulaire V4 (version corrigée) du compte rendu est téléchargeable dans la rubrique « documentation »

2 - Ce **formulaire PDF** est en rempli à l'écran et à réexpédier avec ses annexes par courriel à l'adresse : secretariat-caabordeaux@juradm.fr

3 - Les **pièces justificatives** des formations doivent être regroupées en un seul fichier pour faciliter les manipulations. Pour cela utilisez la fonction « fusionner les fichiers en un seul fichier PDF » de votre logiciel PDF.

Autres recommandations :

Utilisez **CHROME** pour télécharger et remplir le formulaire qui est plus performant qu'Internet Explorer.

Si vous avez adressé par courrier votre compte rendu d'activité ou si vous avez transmis par mail un document scanné, **renvoyez par courriel la version 4 du formulaire qui doit être rempli à l'écran.** Seul ce procédé permet une exploitation ultérieure des documents.

Télécharger vos **attestations de présence** en 2016 aux formations de CAABLE dans la rubrique « Attestations » du site à la condition de vous connecter avec votre identifiant (votre adresse mail, celle qui apparait dans votre fiche dans l'annuaire du site) et votre mot de passe.

4 - LA COTISATION 2016 N'APPARAÎT PAS SUR LE RECU

Le site ayant été mis en service le 15 décembre les cotisations 2016 **n'ont pas été saisies**. Le reçu a été généré uniquement pour ne pas demander en 2017 de payer le droit d'entrée aux adhérents ayant cotisés en 2016

5 - L'ASSURANCE

L'assurance est obligatoire.

Soit vous avez cotisé auprès de SophiAssur en 2016 et en principe le fichier transmis par le courtier évitera de vous la faire payer en 2017 en plus de la cotisation.

Soit vous avez cotisé en 2017 auprès d'un assureur et dans ce cas vous devez télécharger votre attestation avant de payer votre cotisation.

Si vous n'êtes pas dans l'une ou l'autre situation ci-dessous l'assurance vous sera facturé automatiquement en complément de la cotisation au tarif groupe de 90 € pour 2017.

6 - JE NE RECOIS PAS LES MESSAGES DE CAABLE

Vérifiez d'abord vos spam

Si réellement vous avez une difficulté alors utilisez la fonction « **nous contacter** » en cliquant sur **l'enveloppe en haut à droite**.

7 – COMMENT COMPLETER LES RUBRIQUES DE MA FICHE

Dans la rubrique « Mes données » et dans la première phrase de la page de votre fiche cliquez sur « **voir notice** ».

Attachez une importance particulière à la ligne « **situation actuelle** ». Vous devez être précis dans la mesure où cette information constitue une condition d'inscription sur le tableau.

« Pour être inscrit à un tableau d'experts, le candidat doit remplir les conditions suivantes (art. R.221-11) :

2° - Ne pas avoir cessé d'exercer cette activité depuis plus de deux ans avant la date de la demande d'inscription ou de réinscription »